

VOS DOCUMENTS POUR LES IMPÔTS

VOTRE NOM :		
Documents d'impôts	Cocher la case de vos Documents	X
Avis de cotisation fédérale année antérieure	Que vous avez reçu du Gouvernement	
Avis de cotisation provinciale année antérieure	Que vous avez reçu du Gouvernement	
Revenu d'emploi (T4 / Relevé 1)		
Relevé Revenus de pension T4A, T4A(OAS), T4A(P), T4A(RCA), T4RSP, T4RIF, T1032		
Relevé Revenus de pension du Québec		
T4E Prestation d'assurance emploi		
Revenus de placements T3, T5, T4PS, T5008, RC359, Relevé 3, Relevé 16, Relevé 18		
Documents cotisations au REER reste de l'année et 60 premiers jours		
Documents RAP Régime asses propriété (Avis de cotisation Fédérale)		
Montant pour les activités des enfants		
Frais de garde pour enfants		
Factures médicaments pour l'année		
S.V.P. faire le total et conserver vos factures TOTAL : \$		
Factures pour le Dentiste Pour l'année		
S.V.P. faire le total et conserver vos factures TOTAL : \$		
Factures pour soins de la Vue pour l'année		
S.V.P. faire le total et conserver vos factures TOTAL : \$		
Factures pour les autres soins pour l'année		
S.V.P. faire le total et conserver vos factures TOTAL : \$		
Autres documents pertinents ou formulaires Travail à Domicile		
Assistance Sociale, indemnités pour accident de travail (T5007/Relevé 5)		
Relevé 31 (Émis pas le propriétaire si vous êtes à logement admissible)		
Dons de bienfaisance		
Relevé 19 ; si vous avez reçu un paiement anticipé de Revenu Québec		
Frais de scolarité (T2202) (Relevé 8)		
Frais de scolarité		
Tous autres feuillets et relevés		
Autres renseignements importants		
Si vous êtes pompier volontaire (combien d'heures)		
Si vous avez fait l'achat d'une maison et que ni vous, ni votre conjoint n'étiez propriétaire d'une propriété au cours des 5 dernières années, vous avez droit à un crédit pour l'achat de votre maison pour l'année d'imposition.		
Pour vos factures Médicaments La Pharmacie ou votre Assureur Assurance Collective peut vous donner le document pour le total des médicaments		
* Si le calcul n'est pas fait des frais s'appliqueront *		